



kibesuisse

Recommandations de kibesuisse

14 septembre 2023
Session d'automne 2023





kibesuisse se présente

kibesuisse, fédération suisse pour l'accueil de jour de l'enfant, est l'association nationale professionnelle pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance dans les crèches, l'accueil familial de jour et les structures d'accueil parascolaire/les écoles de jour. kibesuisse encourage l'expansion aussi bien sur le plan qualitatif que quantitatif de services professionnels et abordables. Elle s'engage en faveur de bonnes conditions-cadres pour la branche et défend les intérêts de ses membres. Dans toutes ses activités, la fédération place le bien-être des enfants au centre des préoccupations.

Aperçu des recommandations

| Date | N° | Objet | Recomm. |
|---|---------|-----------------------|---------|
| Jeudi 28 septembre | 23.3699 | Motion Marianne Maret | ● |
| Renforcer le soutien aux formations continues et aux reconversions professionnelles pour favoriser le retour dans le monde du travail La motion demande la mise en place d'un projet pilote visant à soutenir financièrement les personnes qui entreprennent une nouvelle formation ou un perfectionnement à des fins de reconversion. kibesuisse soutient cette demande, car les organisations de l'accueil de l'enfance ne sont souvent pas en mesure d'investir suffisamment dans la formation et la formation continue des accueillant·e·s non formellement qualifié·e·s. Si le facteur coût était supprimé, cela pourrait motiver davantage de personnes à se réorienter. Une autre conséquence positive majeure est que la qualité augmenterait, car les exigences envers les accueillant·e·s ne seraient plus diminuées. | | | |

Explications sur les différents objets

Conseil des États

Jeudi 28 septembre

23.3699

Motion Marianne Maret



Renforcer le soutien aux formations continues et aux reconversions professionnelles pour favoriser le retour dans le monde du travail

Selon la présente motion, le Conseil fédéral doit réaliser un projet pilote visant à renforcer le soutien financier aux personnes qui entreprennent une nouvelle formation ou un perfectionnement à des fins de reconversion. Les mères qui ont quitté leur travail pour s'occuper de leurs enfants devraient par exemple en bénéficier.

Cette aide financière est essentielle compte tenu de la pénurie de main-d'œuvre déjà aiguë. D'ici 2030, il pourrait y avoir un déficit d'environ 270 000 travailleur·euse·s (cf. [article dans « 20 Minutes »](#), disponible en allemand). Le Conseil fédéral lui-même reconnaît, dans son rapport « [Réinsertion et maintien des femmes avec enfants dans le monde professionnel](#) » (adopté fin juin 2023), que l'exploitation optimale du potentiel de travail et de compétences professionnelles du pays reste centrale. Cela sous-entend une « participation aussi élevée que possible des parents, et en particulier des mères, qui doivent concilier leurs responsabilités familiales avec leurs engagements professionnels. » (voir p. 9).

Pour kibesuisse, il est évident qu'un soutien financier destiné à se former et à se perfectionner après un arrêt prolongé profiterait également à la branche de l'accueil de l'enfance. Certaines mères, sans formation ou avec une formation non liée à ce secteur, sont souvent employées dans les crèches et structures d'accueil parascolaires comme assistantes ou personnes non qualifiées. Une étude récente de la Haute école de Lucerne révèle que, face à une pénurie de personnel qualifié et à des subventions étatiques limitées, ces organisations peinent à investir suffisamment dans la formation des accueillant·e·s sans qualifications formelles (voir p. 7 du [résumé de gestion](#), seulement disponible en allemand).

Il est donc difficile de franchir le pas pour entreprendre une formation, une reconversion ou une formation continue coûteuse et longue. Si au moins les coûts pouvaient être réduits, cela inciterait davantage de personnes à se réorienter. Autrement dit : l'ensemble de la branche de l'accueil de l'enfance en bénéficierait, car elle dépend de professionnel·le·s qualifié·e·s et ne peut se permettre d'employer des personnes intéressées et compétentes uniquement en tant qu'assistant·e·s.

Finalement, la qualité de l'accueil s'améliore lorsque les exigences envers le personnel ne sont pas davantage réduites. Ceci est conforme aux résultats de l'étude de la Haute école de Lucerne. Il est donc essentiel d'améliorer les opportunités pour une qualification formelle de ces employé·e·s. Trois alternatives sont envisageables : une procédure de validation simplifiée et qualitativement améliorée du certificat fédéral de capacité (CFC), des offres élargies pour l'attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) ou des programmes peu coûteux pour les personnes en reconversion. Ces solutions devraient être conçues de manière à être financièrement et temporellement compatibles avec les responsabilités familiales (voir p. 8 du [résumé de gestion](#), seulement disponible en allemand).

→ kibesuisse recommande donc d'adopter la motion.

Contact

Maximiliano Wepfer

Responsable de la communication politique

E-mail: maximiliano.wepfer@kibesuisse.ch

Tél.: 043 321 32 53